



## RESTAURANT SCOLAIRE

### Information aux parents

Les repas servis au restaurant scolaire de Juscorps sont élaborés par le service restauration de la Commune de Saint Martin de Bernegoue.

Le prix des repas sera facturé 2.60 euros par jour et par enfant.

Afin d'assurer une bonne gestion, nous vous demandons d'informer l'école **dès le 1<sup>er</sup> jour** d'absence de votre ou vos enfants et de nous en indiquer la durée.

**En cas de non signalement, les repas non pris seront facturés.**

Je vous remercie de retourner le coupon ci-dessous, dûment complété et signé, attestant la bonne prise en compte de ces informations.

Bien cordialement.

Le maire  
Jean-Pierre MIGAULT

---

Coupon réponse

Nom et prénom de l'enfant.....

M et/ou Mme.....

\* votre enfant prendra-t-il son repas au restaurant scolaire ? :  oui  non

Certifie avoir pris connaissance des informations ci-dessous :

- Le prix facturé par jour et par enfant à 2.60 euros
- La facturation de toute absence non signalée

Fait à .....

Le.....

Signatures des parents